

Fonds d'investissement climatiques

PPCR/SC.18/4
6 juin 2016

Réunion du Sous-comité du PPCR
Washington
17 juin 2016

Point 4 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU PPCR (RÉSUMÉ)

DECISION PROPOSEE

Ayant examiné le document PPCR/SC.18/4, intitulé *Rapport d'activité semestriel du PPCR*, le Sous-comité du PPCR se félicite des progrès accomplis dans les nouveaux pays du PPCR pour lancer les étapes initiales de l'élaboration des programmes stratégiques pour la résilience climatique (SPCR).

Le Sous-comité note que le PPCR ne dispose actuellement pas de ressources suffisantes pour financer les projets de la réserve et les SPCR pour les nouveaux pays pilotes. Le Sous-comité encourage les pays contributeurs qui en ont la possibilité à faire des contributions supplémentaires au PPCR.

[Le Sous-comité pourrait examiner d'autres mesures à prendre à l'issue des travaux sur les orientations stratégiques des CIF lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF.]

1. Introduction

1. Le présent document recense les questions stratégiques clés du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR), met en lumière les principales décisions prises entre les sessions (après la réunion du 13 novembre 2015) par le Sous-comité du PPCR, et fait le point de l'évolution du portefeuille des programmes et projets financés au titre du PPCR dans le cadre du Programme stratégique pour la résilience climatique approuvé (SPCR) et des activités connexes. Le rapport couvre la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015. Il indique aussi les projets qu'il est prévu de soumettre pour approbation et les facteurs qui contribuent aux retards accusés dans la mise en œuvre des SPCR et des projets des portefeuilles-pays.

2. Questions stratégiques

2. Les 20 pays pilotes d'origine (18 pays et deux volets d'activité régionaux) sont à présent passés à l'étape de la préparation et de l'exécution de projets. Au total, 1,1 milliard de dollars ont été alloués au titre du PPCR à 74 projets et programmes, et 1,8 milliard de cofinancement sont attendus de sources diverses. Le Sous-comité du PPCR a approuvé 57 projets pour un financement de 964 millions de dollars ; 54 de ces projets (financés à hauteur de 910 millions de dollars sur fonds propres) ont été approuvés par les Conseils d'administration des banques multilatérales de développement (BMD). Au 31 décembre 2015, un total de 145,9 millions de dollars avait été décaissé.
3. Le PPCR devrait continuer à mettre cet acquis à profit pour obtenir les résultats escomptés. À mesure que progresse la mise en œuvre des programmes stratégiques pour la résilience climatique (SPCR) et que de nouveaux pays pilotes du PPCR entament les activités de la phase 1, il est stratégiquement nécessaire de s'appuyer sur l'approche-programme du PPCR. Le Sous-comité du PPCR est invité à donner les orientations nécessaires pour développer et consolider cette approche.

3. Ressources disponibles

4. Au 30 décembre 2015, les besoins de financement du PPCR (soit 152,53 millions de dollars) dépassaient de 17,57 millions de dollars les ressources disponibles à l'appui de la programmation au titre du Programme (soit 134,96 millions de dollars). Ces besoins de financement sont ceux d'une réserve de projets qui se rattachent aux SPCR approuvés et du PSSA qui sera soumis à l'approbation du Sous-comité du PPCR.
5. S'agissant des 10 nouveaux pays pilotes, un montant de 1,5 million de dollars a été mis à la disposition de chaque pays pour lui permettre de jouer un rôle moteur dans l'élaboration de son programme stratégique complet pour la résilience climatique (SPCR) en collaboration avec les BMD. L'incertitude persistante concernant le financement de la mise en œuvre des SPCR demeure un sujet préoccupant pour ces pays.

4. Tirer parti de l'approche-programme du PPCR

6. Le PPCR est le seul à utiliser une approche-programme en deux temps. Cette approche s'est révélée être un outil précieux et plus stratégique d'utilisation des ressources dédiées à l'adaptation pour axer les activités sur des priorités spécifiques et bâtir des partenariats clés entre les secteurs, les ministères et divers acteurs. La force de cette plateforme née autour du PPCR a

permis de créer des relations formelles et informelles dans de nombreux pays associés au Programme.

7. À la lumière de la réflexion stratégique sur l'avenir des CIF et des futures orientations du financement de l'action et de la résilience climatiques, le PPCR est particulièrement bien placé pour tirer parti de l'efficacité de son approche-programme, à travers les acquis clés et les méthodes de référence qu'il propose pour intégrer systématiquement la résilience dans la planification du développement. La mise à profit des acquis de l'approche-programme aidera à expérimenter d'autres approches innovantes du financement de la résistance et de l'adaptation au changement climatique.
8. Un examen des aspects stratégiques du PPCR fera partie intégrante du document sur la stratégie globale des CIF qui sera présenté à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF en juin 2016. Le Sous-comité du PPCR est par conséquent invité à donner des orientations sur la mise à profit des acquis de l'approche-programme du PPCR dans le droit fil de la réflexion stratégique sur l'avenir des CIF et des futures orientations du financement de l'action climatique.

5. Portefeuille du PPCR

Aperçu et évolution du portefeuille

9. Au 30 juin 2015, les promesses de contribution au titre du PPCR se montaient à 1,18 milliard de dollars¹. Le Sous-comité du PPCR a approuvé 946,04 millions de dollars (soit 88 % du financement du Programme) pour un total de 57 projets et programmes. Les BMD ont quant à elles approuvé 909,9 millions de dollars représentant 80 % du financement du PPCR pour un total de 54 projets et programmes.
10. Les SPCR du groupe initial de neuf pays pilotes et deux programmes régionaux, dont les neuf pays au titre de ces programmes, ont été approuvés. Le portefeuille du PPCR compte actuellement un total de 74 projets et programmes, dont 63 projets et programmes retenus dans le cadre des plans d'investissement approuvés et 11 projets financés au titre de la réserve consacrée à la collaboration avec le secteur privé (PPSA).

6. Situation du portefeuille

11. Les 10 pays nouvellement retenus pour bénéficier de l'appui du PPCR ont tous commencé la préparation de leurs SPCR et ont effectué une mission initiale de cadrage. Les pays suivants ont programmé une mission conjointe : Honduras, République kirghize, Philippines et Ouganda.
12. Au cours de la période couverte par le rapport, sept projets et programmes ont été approuvés par le Sous-comité du PPCR pour un total de 100 millions de dollars. Au cours de la même période, sept projets ont également été approuvés par les Conseils d'administration des BMD compétentes pour un total de 93,63 millions de dollars (tableau 5).

¹ La valeur des promesses/contributions est fonction du taux de change au mois de décembre 2015, y compris la contribution indicative annoncée par le Royaume-Uni (novembre 2014). Cela peut changer en fonction des exigences des différents programmes au titre du SCF.

7. Thèmes transversaux

13. **Conférence Adaptation Futures 2016** : En marge de la 4^e conférence internationale sur l'adaptation aux changements climatiques, intitulée Adaptation Futures 2016, qui s'est déroulée à Rotterdam (Pays-Bas), les CIF, en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, ont organisé un séminaire de partage des connaissances sur l'approche-programme du PPCR dans le contexte de la résilience climatique. La table ronde a eu lieu le 10 mai 2016 et a réuni trois pays pilotes du PPCR (Tadjikistan, Sainte-Lucie et Zambie) pour partager les enseignements tirés de l'intégration systématique de la résilience dans la planification du développement et les investissements.

14. **Point sur la parité entre les sexes** : Un examen complet du portefeuille des plans d'investissement et des projets approuvés dans les quatre programmes des CIF a été mené entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 pour déterminer si la « qualité initiale » avait progressé en matière de parité entre les sexes. Il en ressort que pour les trois indicateurs de cette parité, les résultats des projets du PPCR ont connu une amélioration constante par rapport aux niveaux de référence historique, et sont aussi très bons eu égard aux éléments de comparaison du SCF².

Point sur le suivi et l'établissement des rapports : Dans l'esprit de l'approche d'apprentissage par la pratique des CIF, le jeu d'outils de suivi et d'établissement des rapports du PPCR a été légèrement modifié pour tenir compte d'une demande formulée par le Sous-comité du PPCR (réunion de novembre 2015) de présenter davantage de données ventilées par sexe et également de fournir de plus amples informations aux pays pilotes et aux BMD sur la meilleure manière de rendre compte des informations et données confidentielles et sensibles du secteur privé. Le jeu d'outils révisé aidera les pays associés au PPCR et les BMD au cours de la phase d'établissement des rapports sur les résultats de l'exercice 16 qui débutera au deuxième trimestre de cet exercice.

Du 21 au 28 novembre 2015, l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec la BASD, a participé aux ateliers de formation de deux jours sur le suivi et l'évaluation, organisés par le Secrétariat du PPCR au Tadjikistan.

Cofinancement

Actuellement, le ratio de cofinancement prévu pour les projets et programmes au titre du PPCR est de 1:1,9. Avec un ratio de 1:1,1, les BMD sont la première source de mobilisation de fonds, dans le droit fil de ce qui est dit plus haut et de l'objectif du PPCR de réaliser des projets à grande échelle pour aboutir à des changements aux effets transformateurs. Les pouvoirs publics et les partenaires bilatéraux représentent la deuxième source de mobilisation de fonds pour les financements au titre du PPCR, soit 1:0,4, dans les deux cas. Le document PPCR/SC.18/Inf.3, intitulé *PPCR Pilot Country and Regional Portfolios* et le Rapport sur les décaissements des CIF présentent une ventilation détaillée des cofinancements par pays et par projet/programme³.

Décaissements

Les taux de décaissements au titre du PPCR s'établissaient à 16 % des approbations par les BMD au mois de décembre 2015. Au cours de la première moitié de l'exercice 16, 40,1 millions de dollars ont

² Aucun plan d'investissement au titre du PPCR n'a été approuvé au cours de l'exercice 15.

³ <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/workingdocuments/18981>

été décaissés. Au total, 146,3 millions de dollars ont été décaissés, soit 16 % des financements du PPCR. Ceci est typique des nouveaux fonds et reflète les évolutions similaires des autres projets des BMD. Ce taux est également conforme à l'évolution des décaissements dans d'autres programmes du SCF. Le total des décaissements a augmenté de 38 % entre l'exercice 15 et la première moitié de l'exercice 16, passant de 106,6 millions à 146,3 millions de dollars. En fait, le taux de décaissement augmente de façon linéaire, ce qui indique une hausse positive et constante de ce taux au cours des trois derniers exercices (figure 12).